CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le mardi 29 septembre 2026,
Siège social (Timmins) et vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président déclare la séance ordinaire publique du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 29 septembre 2026 ouverte à 19 h 01 et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL	
Président	Roger Grégoire
Vice-président	Léon Grégoire
Conseillères et conseillers scolaires	Gilles Audet
	Denis Bélanger
	Normand Bolduc
	Chantal Couture Rancourt (en vidéoconférence)
	Langis H. Dion
	Daniel Grzela
	Michelle Mailloux
MEMBRES DE L'ADMINISTRATION	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agentes de supervision	Lynn Grégoire
	Angèle Rivard
	Daphne Wallbridge
Directeur des Services financiers	Mario Filion
Directrice du Service des ressources humaines et de la paie	Michelle Dubeau
Directrice du Service des immobilisations	Karine Lafrenière
Directeur du Service informatique	Richard Fecteau
Secrétaire de séance	Kimberley Salonen-Robichaud

Est absente :

Conseillère scolaire	Lynn Génier-Ouellette

1.1 Déclaration d'entrée en fonction de l'élève conseillère

L'élève conseillère Camille Jacques procède à la lecture et à la signature de sa déclaration d'entrée en fonction.

2. DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

MOTION 1, RÉSOLUTION 26-203

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : N. Bolduc

QUE la conseillère Lynn Génier-Ouellette soit autorisée à s'absenter de la séance ordinaire du 29 septembre 2026.

Adoptée

3. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Des intentions de prière sont partagées pour Aurore Giguère-Tole, Rita Ouellette et Rita Néron.

Le vice-président récite la prière et le président procède à la reconnaissance du territoire.

4. HONNEURS ET MÉRITES

Sans objet.

5. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS

Sans objet.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 2, RÉSOLUTION 26-204

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance ordinaire publique du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 29 septembre 2026.

Adoptée

7. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

8.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 30 juin 2026

MOTION 3, RÉSOLUTION 26-205

Proposée par : D. Grzela
Appuyée par : G. Audet

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire publique du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 30 juin 2026.

Adoptée

9. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

9.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 30 juin 2026

Directive administrative sur l'approvisionnement

Le directeur de l'éducation présente une mise à jour concernant la directive administrative sur l'approvisionnement. Il précise que les dépenses déjà prévues au budget adopté ne sont pas systématiquement soumises au Conseil élu sous forme de rapports de décision. Afin d'assurer une communication adéquate aux membres élus, l'administration finalise un mécanisme qui permettant de distinguer les projets majeurs nécessitant une information rapide des autres dépenses, lesquelles pourront être regroupées dans un sommaire périodique. Les seuils établis dans la directive administrative serviront de référence. Le processus détaillé sera présenté aux membres élus lorsqu'il aura été finalisé.

10. ÉTUDE DES POLITIQUES

10.1 Politique 1.1 – *Engagement en matière de gouvernance* : Révision des politiques de gouvernance (Section 4 – *Fins en éducation*)

La révision proposée regroupe les politiques 4.0 à 4.4 en une seule politique 4.0 – *Fins en éducation*. La politique révisée présente les fondements institutionnels du Conseil, maintient les Fins poursuivies pour les élèves et précise les résultats attendus en arrimage avec le Plan stratégique 2025-2030. Elle établit également les modalités de monitorage et de reddition de comptes permettant au Conseil élu d'apprécier les progrès réalisés à partir des indicateurs et des données probantes prévus au Cadre de performance et d'imputabilité. Son adoption complète le cycle de révision des politiques de gouvernance entrepris en 2025.

MOTION 4, RÉSOLUTION 26-206

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : L. H. Dion

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/26-27/01 portant sur la révision de la politique de gouvernance de la section 4 – *Fins en éducation,* tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 29 septembre 2026.

Adoptée

MOTION 5, RÉSOLUTION 26-207

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit adoptée la politique de gouvernance 4.0 – *Fins en éducation* telle que présentée lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 29 septembre 2026.

Adoptée

10.2 Politique 1.7 – *Principes régissant les comités /* Règlement de procédure, article 8 – Comités : Nominations au Comité de participation des parents (CPP)

À la suite de la démission d'un membre représentant les parents et de la vacance du poste de membre représentant la communauté, une démarche de recrutement a été menée afin de pourvoir les postes vacants au Comité de participation des parents. Cette démarche a permis de recruter un nombre de parents supérieur au minimum prévu et d'identifier des personnes pour représenter la communauté.

MOTION 6, RÉSOLUTION 26-208

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soient adoptés en bloc les recommandations ci-dessous, dont les résolutions seront déclinées au procès-verbal :

- **QUE soit reçu le rapport CSCDGR/26-27/02 portant sur la nomination d'un membre représentant les parents au Comité de participation des parents, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 29 septembre 2026.**
- **QUE soit reçue la démission de Sarah Douma à titre de membre représentant les parents au sein du Comité de participation des parents du CSCDGR, à compter du 4 novembre 2026.**
- **QUE soit reçue la démission de Kalyn Banks à titre de membre représentant la communauté au sein du Comité de participation des parents du CSCDGR, à compter du 29 septembre 2026.**

- **QUE soit approuvée la nomination de Mélanie Dufresne, membre représentant la communauté au sein du Comité de participation des parents du CSCDGR, à compter du 29 septembre 2026.**
- **QUE soit approuvée la nomination de Chantal Benson, membre substitut représentant la communauté au sein du Comité de participation des parents du CSCDGR, à compter du 29 septembre 2026.**
- **QUE soit approuvée la nomination de Krystal Lafrenière, membre représentant les parents au sein du Comité de participation des parents du CSCDGR, à compter du 29 septembre 2026.**
- **QUE soit approuvée la nomination de Andréanne Denis, membre représentant les parents au sein du Comité de participation des parents du CSCDGR, à compter du 29 septembre 2026.**
- **QUE soit approuvée la nomination de Karty Toussaint, membre représentant les parents au sein du Comité de participation des parents du CSCDGR, à compter du 29 septembre 2026.**
- **QUE soit approuvée la nomination de Nicole Cicchetti, membre représentant les parents au sein du Comité de participation des parents du CSCDGR, à compter du 29 septembre 2026.**

Adoptée

10.3 Politique 1.0 – *Métapolitique /* Politique 3.0 – *Contraintes globales à la direction de l'éducation et secrétaire :* Refonte de politiques administratives

Le rapport fait état de la poursuite du processus de refonte des directives administratives afin d'en assurer la cohérence, la pertinence et la conformité aux lois, aux règlements applicables et aux politiques de gouvernance.

MOTION 7, RÉSOLUTION 26-209

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/26-27/03 portant sur la refonte de politiques administratives, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 29 septembre 2026.

Adoptée

MOTION 8, RÉSOLUTION 26-210

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit abrogée la politique administrative 8101 : Éducation environnementale*.*

Adoptée

MOTION 9, RÉSOLUTION 26-211

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE soit abrogée la politique administrative 4101 : *Code d'éthique pour la chaîne d'approvisionnement.*

Adoptée

10.4 Politique 1.8 – *Coûts de gouvernance* : Révision de la politique et de la procédure de gouvernance 1.8.2 – *Remboursement des dépenses des conseillères, conseillers scolaires et élèves conseillères, conseillers*

Les modifications proposées à la politique 1.8 – *Coûts de gouvernance* et à la procédure 1.8.2 – *Remboursement des dépenses* permettent d'adapter l'encadrement des dépenses des membres élus aux nouvelles orientations ministérielles, tout en tenant compte des responsabilités légales et constitutionnelles du Conseil et de son mandat en matière d'éducation catholique de langue française. Elles précisent les dépenses admissibles et inadmissibles, les modalités applicables aux déplacements et au perfectionnement professionnel, ainsi que les mécanismes d'autorisation, d'approbation et de reddition de comptes. Elles prévoient également que le nombre de participantes et participants à certaines activités est généralement limité afin de favoriser une utilisation prudente et responsable des fonds publics.

MOTION 10, RÉSOLUTION 26-212

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/26-27/06 portant sur la révision de la politique 1.8 – *Coûts de gouvernance* et de la procédure de gouvernance 1.8.2 - *Remboursement des dépenses,* tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 29 septembre 2026.

Adoptée

MOTION 11, RÉSOLUTION 26-213

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : G. Audet

QUE soit adoptée la politique de gouvernance 1.8 – *Coûts de gouvernance* telle que présentée lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 29 septembre 2026.

Adoptée

MOTION 12, RÉSOLUTION 26-214

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : L. Grégoire

QUE soit adoptée la procédure de gouvernance 1.8.2 – *Remboursement des dépenses des conseillères, conseillers scolaires et élèves conseillères, conseillers* telle que présentée lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 29 septembre 2026.

Adoptée

10.5 Politique 1.8 – *Coûts de gouvernance* : Cotisation à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Le Conseil élu doit examiner, à la lumière de la politique 1.8 sur les coûts de gouvernance révisée, la pertinence de renouveler l'adhésion du CSCDGR à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027. Cette adhésion permet au Conseil de participer à la représentation collective des intérêts des conseils scolaires francophones en situation minoritaire et soutient l'exercice de ses responsabilités envers l'éducation catholique de langue française. La cotisation sera imputée au budget des coûts de gouvernance et comme elle n'était pas prévue au budget 2026-2027, elle sera intégrée aux prévisions budgétaires révisées qui seront présentées au Conseil élu en janvier 2027.

MOTION 13, RÉSOLUTION 26-215

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/26-27/05 portant sur la cotisation à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) 2026-2027 tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 29 septembre 2026.

Adoptée

MOTION 14, RÉSOLUTION 26-216

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE le Conseil élu détermine que l'adhésion du CSCDGR à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027 est raisonnable et justifiée conformément à l'article 2.2 de la politique 1.8 – *Coûts de gouvernance*, et autorise le paiement de la cotisation de 8 011,70 $, TVH comprise.

Adoptée

11. RAPPORTS DES COMITÉS

11.1 Comité consultatif pour l'éducation spécialisée – 1er septembre 2026

L'agente de supervision, A. Rivard, fait état des discussions tenues lors de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 1er septembre 2026.

MOTION 15, RÉSOLUTION 26-217

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations de la réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 1er septembre 2026.

Adoptée

11.2 Comité de vérification – 15 septembre 2026

Le directeur des Services financiers, M. Filion, fait état des discussions tenues lors de la séance du Comité de vérification du 15 septembre 2026.

MOTION 16, RÉSOLUTION 26-218

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations de la réunion du Comité de vérification du 15 septembre 2026.

Adoptée

MOTION 17, RÉSOLUTION 26-219

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit approuvée le Charte du Comité de vérification, tel que recommandé par le Comité de vérification lors de sa réunion du 15 septembre 2026.

Adoptée

MOTION 18, RÉSOLUTION 26-220

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE soit approuvée la Charte d'audit interne de l'Équipe provinciale de vérification interne, tel que recommandé par le Comité de vérification lors de sa réunion du 15 septembre 2026.

Adoptée

MOTION 19, RÉSOLUTION 26-221

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit approuvé le plan d'audit de l'année scolaire 2025-2026 de la firme Baker Tilly HKC, tel que recommandé par le Comité de vérification lors de sa réunion du 15 septembre 2026.

Adoptée

11.3 Comité plénier à huis clos – 29 septembre 2026

La présidence fait état des discussions tenues lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 29 septembre 2026.

MOTION 20, RÉSOLUTION 26-222

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : G. Audet

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations du Comité plénier à huis clos du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 29 septembre 2026.

Adoptée

Les recommandations découlant de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos se déclinent ainsi :

Question de propriété

MOTION 21, RÉSOLUTION 26-223

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : G. Audet

QUE soient adoptées les recommandations portant sur une question de propriété, telles que présentées lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 29 septembre 2026.

Adoptée

Comité de vérification – Rapport sur la mission-conseil : prévision d'effectifs

MOTION 22, RÉSOLUTION 26-224

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit approuvé le rapport sur la mission-conseil portant sur la prévision d'effectifs, tel que recommandé par le Comité de vérification lors de sa réunion du 15 septembre 2026.

Adoptée

12. MONITORING

12.1 Politique 3.2 – Situation et activités financières

Le rapport de monitoring portant sur la politique 3.2 – *Situation et activités financières* présente la situation financière du CSCDGR pour la période du 1er juin au 31 août 2026. Les données démontrent que la situation financière demeure stable et que les activités ont été exercées conformément aux limites établies par le Conseil élu. La direction de l'éducation et secrétaire-trésorier déclare être en conformité avec la politique.

MOTION 23, RÉSOLUTION 26-225

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : L. H. Dion

QUE soit reçu tel que présenté le rapport de monitoring CSCDGR/26-27/01 portant sur la politique 3.2 – *Situation et activités financières*, pour la période du 1er juin au 31 août 2026.

Adoptée

13. COMMUNICATION ET APPUI

13.1 Mise à jour des effectifs scolaires au 16 septembre 2026

Les données préliminaires au 16 septembre 2026 font état de 5 259 élèves, soit 16 élèves de plus que les 5 243 prévus au budget initial. Au palier élémentaire, les effectifs dépassent les prévisions de 34 élèves, tandis qu'au palier secondaire, ils sont inférieurs de 18 élèves. Les variations observées diffèrent selon les écoles et les régions.

Des démarches sont en cours afin de mieux comprendre les motifs ayant mené certaines familles à changer d'école et d'obtenir des données permettant d'orienter les mesures de rétention. Les échanges portent notamment sur la possibilité de partenariats avec les municipalités et sur des initiatives pouvant contribuer à maintenir les élèves dans les petites écoles, y compris des programmes spécialisés ou d'autres mesures adaptées aux besoins des communautés. Les membres soulignent l'importance de soutenir la vitalité des petites écoles catholiques de langue française et d'examiner les suggestions qui pourraient être formulées par les parents et les communautés concernées.

13.2 Inscriptions à la maternelle pour l'année scolaire 2026-2027 au 9 septembre 2026

En date du 9 septembre 2026, les 22 écoles offrant la maternelle accueillent 360 élèves, soit 11 élèves de plus que prévu aux prévisions budgétaires initiales. Ces résultats soutiennent l'objectif du Conseil visant à assurer la vitalité de la communauté scolaire en fidélisant les élèves dès la petite enfance.

13.3 Initiatives d'apprentissage de l'été 2026

Du 4 au 21 août 2026, des camps d'été axés sur la littératie et la numératie ont été offerts à Iroquois Falls, Kapuskasing et Timmins. Au total, 39 élèves y ont participé. Les activités proposées comprenaient notamment la lecture, l'écriture, la résolution de problèmes, le codage, la littératie financière, des projets créatifs et des sorties éducatives. Des mesures d'accompagnement ont également été mises en place afin de répondre aux besoins des élèves ayant un plan d'enseignement individualisé.

Des cours d'été ont aussi été offerts aux élèves du secondaire dans les régions nord, centre et sud ainsi qu'à des élèves provenant de l'extérieur du Conseil. Les initiatives comprenaient la récupération de crédits, les cours d'éducation coopérative et des cours offerts par l'intermédiaire du Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario. Au total, 70 crédits ont été accordés.

13.4 Cybersécurité et gouvernance de l'information

Les résultats de l'évaluation de la maturité en cybersécurité réalisée en mai 2026 démontrent que le CSCDGR présente une posture généralement mature et un profil de risque faible. Les résultats du Conseil sont supérieurs à la moyenne des conseils scolaires de l'Ontario dans six des sept fonctions évaluées. Parmi les 23 catégories

examinées, 18 présentent des résultats favorables et cinq nécessitent une attention particulière.

Les priorités retenues pour 2026-2027 comprennent la surveillance continue de l'environnement informatique, le renforcement de la sécurité des plateformes, la restriction de l'utilisation de dispositifs et de logiciels non autorisés, la mise en place d'un gestionnaire de mots de passe, l'amélioration de la sensibilisation et de la formation du personnel, la tenue d'un inventaire des services fournis par des tiers et le suivi des risques liés aux fournisseurs. Le Service informatique assurera le suivi du plan de travail et ajustera les priorités selon l'évolution des risques et des besoins du Conseil.

13.5 Bureau d'assistance aux élèves et aux familles

Le Bureau d'assistance aux élèves et aux familles a été mis en place conformément aux attentes du ministère de l'Éducation afin d'offrir aux parents, tutrices et tuteurs un moyen direct d'obtenir de l'aide et de favoriser une résolution plus rapide des préoccupations. Le Bureau assure la réception, le suivi, la documentation et l'orientation des demandes adressées au Conseil.

Une approche commune est proposée afin que les conseillères et conseillers scolaires orientent vers le Bureau les familles qui communiquent directement avec eux. Les échanges soulignent également l'importance d'assurer une rétroaction appropriée au membre élu qui a transmis une demande, tout en respectant les exigences de confidentialité et les protocoles de communication du Conseil.

13.6 Mise en œuvre d'un projet pilote de repas sans écran à l'École catholique St-Jude, Porcupine

L'École catholique St-Jude à Porcupine a mis en place un projet pilote visant à éliminer l'utilisation des écrans durant les périodes de goûter et de dîner. Cette initiative vise à favoriser les échanges entre les élèves, le développement des habiletés sociales, la communication orale en français et le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire.

Le projet vise également à promouvoir de saines habitudes alimentaires en permettant aux élèves de manger sans distraction et de porter une plus grande attention à leurs signaux de faim et de satiété. Une évaluation sera réalisée au cours de l'année scolaire afin d'en mesurer les effets et de déterminer la pertinence d'étendre cette pratique à d'autres écoles.

13.7 Communications

Le sommaire des communications est déposé. Celui-ci comprend les couvertures médiatiques, les commandites, les messages acheminés aux membres élus ainsi que les communications reçues des partenaires en éducation.

13.8 Activités de la présidence

Le rapport d'activités de la présidence pour la période du 1er juillet au 29 septembre 2026 est déposé.

13.9 Activités de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

Le rapport mensuel des activités de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier pour la période du 1er juillet au 29 septembre 2026 est déposé.

13.10 Activités des élèves conseillers

Le rapport d'activités de l'élève conseillère et de l'élève conseiller de septembre 2026 est déposé.

13.11 Plan de travail annuel 2026-2027

Le plan de travail annuel 2026-2027 mis à jour est déposé.

MOTION 24, RÉSOLUTION 26-226

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soient reçus les points d'information sous l'item « Communication et appui » tels que présentés à la séance ordinaire publique du 29 septembre 2026 du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières.

Adoptée

14. AGENDA AUTOMATIQUE

Sans objet.

15. AUTO-ÉVALUATION

15.1 Résultat de l'auto-évaluation de la séance du Conseil élu du 30 juin 2026

Le résultat de l'auto-évaluation de la séance du Conseil élu du 30 juin 2026 est déposé.

15.2 Auto-évaluation de la séance du 29 septembre 2026

Le président invite les conseillères et conseillers scolaires, ainsi que les élèves conseillers à compléter le formulaire d'auto-évaluation.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

MOTION 25, RÉSOLUTION 26-227

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : D. Grzela

QUE la séance ordinaire publique du CSCDGR du 29 septembre 2026 soit levée à 20 h 28.

Adoptée

Roger Grégoire
Président

Jérémie Lepage
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

Procès-verbal adopté par voie de la résolution 26-230 lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 27 octobre 2026.